



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

exploitants

Question écrite n° 75848

Texte de la question

M. Gérard Voisin attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la mise en oeuvre du contrat vendanges créé par la loi de financement de la sécurité sociale pour 2002. Aujourd'hui, l'administration n'a pas encore pris les mesures nécessaires à l'application de ce dispositif adopté par la représentation nationale et qui vise à remédier aux difficultés de recrutement de vendangeurs saisonniers. Les vignerons attendent beaucoup du contrat vendanges et ne comprendraient pas qu'il ne puisse être utilisé dès les prochaines vendanges. Il lui demande donc de bien vouloir veiller à l'application de la loi et de permettre que les professionnels concernés soient informés le plus rapidement possible des modalités du contrat-vendanges.

Données clés

Auteur : [M. Gérard Voisin](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (1^{re} circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75848

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mai 2002, page 2267